

# JUGEMENTS ET SENTENCES DU CONSEIL SOUVERAIN.

---

L'honorable Jean Blanchet, secrétaire provincial, fait imprimer avec goût les Jugements et Sentences du Conseil Souverain de Québec, une institution qui remplissait parmi nous, sous le régime français, le rôle de nos parlements actuels, ou à peu près. C'est surtout dans l'ordre judiciaire que ce corps important exerçait ses pouvoirs, aussi les pièces que l'on nous présente aujourd'hui sont-elles en grande majorité des arrêts, qui renversent ou sanctionnent les décisions des tribunaux subalternes.

Les *Jugements et Sentences* sont donc une mine à exploiter pour les amateurs de l'histoire du Canada. Trop longtemps ils ont été tenus dans l'ombre ; enfin la lumière se fait ; nous allons pouvoir les étudier. Ce genre de publication pourrait s'étendre aux archives de nos anciennes Cours de justice. Ce que nous avons publié, depuis trente ou quarante ans, n'est rien en comparaison de ce qui nous reste à imprimer. Le moment viendra où toute notre histoire sera ainsi réunie en volumes et placée sous les yeux de nos compatriotes, et alors, mettant de côté les historiens, chacun de nous pourra se faire une idée des événements qu'il désire connaître. Tant de pages ignorées du vulgaire vont être connues. Les secrets du passé ne seront plus des secrets. L'analyse des phases successives de notre histoire deviendra possible à tous les lecteurs. Un fait qui donne la clef d'une situation sera entre les mains de tout le monde. Aucun peuple ne se trouvera aussi riche que les Canadiens sous ce rapport. Travaillons à cette noble tâche et ne faiblissons pas !

\* \* \*

Quelques tentatives ont déjà été faites dans cette direction, mais l'ignorance de ceux qui essayaient de se rendre utiles en publiant des pièces qu'ils ne savaient pas lire, qu'ils ne comprenaient aucunement et qu'ils transformaient sans s'en douter, a fait presque autant de mal que de bien.

A part le *Journal des Jésuites*, et les publications de la *Société Historique* de Montréal, où est le manuscrit que nous n'avons pas massacré en le publiant ? Sont-ce les collections des *Titres Seigneuriaux*, des